

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2009

Présents : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Jean-Claude PLA, Tony LLORENS, Louis SBARRA, Alain ALBERT, Pierre CARLES, Marie-Jeanne MULLER, Jacqueline LOZANO, Suzanne POCURUL, Nelly MARTI, Lucienne ROUSTIT, Françoise CRASSOUS, Béatrice GIMENO, Viviane MONTIER, Thierry BEUSELINCK, Géraldine ESCANDE.

Procurations : Madame Pascale FRANSINO à Madame Béatrice GIMENO
Monsieur Jean-Claude GMENO à Monsieur Louis SBARRA
Monsieur René COUSIN à Monsieur Jean-Claude PLA
Monsieur Gérard LLOPEZ à Monsieur Claude CLARIANA

Absents : Madame Alberte GARCIA, Monsieur Eric CHAVERNAC

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre CARLES

Début de séance : 19 h 00

Le compte rendu du Conseil Municipal précédent du 30 Avril 2009 est approuvé à l'unanimité des présents + 4 procurations.

ORDRE DU JOUR

I – Rapport Annuel 2008 – Eclairage Public :

Monsieur le Maire présente au Conseil le rapport d'exploitation 2008 d'éclairage public de notre commune confié à l'entreprise SOMEDEP (CITEOS).

Le Conseil, prend acte de son contenu.

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 4 procurations

II – Rapports annuels 2008 – Service Eau Potable et Assainissement :

Monsieur le Maire présente au Conseil les rapports annuels 2008 des services de l'eau potable et de l'assainissement de notre commune confiés à l'entreprise Lyonnaise des Eaux.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, prend acte de leur contenu.

III – Assurance GAN – Bâtiments :

Monsieur le Maire présente au Conseil l'avenant 012 de la Flotte bâtiments communaux proposé par la Compagnie d'Assurances GAN – Contrat ATLAS.

Cet avenant prend en compte le changement de locaux provisoires des bureaux de la Mairie au 17 Bis Rue des Ecoles.

Cette modification est prise en compte à titre gracieux.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve l'Avenant 012 ci-dessus présenté et AUTORISE Monsieur le Maire à le signer.

IV – Contrat Enfance Jeunesse :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'actuel Contrat Enfance Jeunesse que notre Commune a signé avec la CAF Béziers Saint Pons voit arriver son terme au 31/12/2009.

Considérant le soutien qu'apporte ce contrat à la Commune notamment pour les aides autant pédagogiques que financières pour la structure des CLSH primaire et jeunesse.

Monsieur le Maire propose de demander à Monsieur le Président de la CAF de Béziers Saint Pons de bien vouloir renouveler ce partenariat.

Le Conseil, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

V – Restructuration Cimetière Communal :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa volonté de restructurer le cimetière communal.

Il s'avèrerait nécessaire de mettre à jour le plan du cimetière en localisant les actes de concession et de créer un registre des inhumés ainsi que de lancer une procédure de reprise de sépultures en état d'abandon.

Le Conseil, considérant que ces prestations avaient été budgétairement prévues au BP 2009,

Approuve les propositions ci-dessus présentées,

Charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de mise en concurrence et l'autorise à signer le marché avec l'entreprise mieux-disante retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire rendra compte de ces conclusions lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

VI – Convention avec Fédération Française de Vol Libre :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande d'autorisation d'utilisation de parcelles appartenant à la Commune cadastrées :

Lieu dit « LES TRAVERSESES ET LES MOULINS »

C 3118 – C 2719 - C 2707 - C 2708 – C 2709 – C 2710 – C 2711 – C 2698 – C 2699 – C 2700 – C 2701 – C 2702 – C 2703 – C 2704 – C 2705 – C 2706 – C 2720 – C 2721 – C 2722 – C 2723 – C 2724 – C 2725 – C 2726 – C 2727 – C 2728 – C 3124 – C 2687 – C 2688 – C 2689 – C 2690 – C 2691 – C 2692 – C 2693 – C 2694 – C 2695 – C 2696 – C 2697 - C 2662 - C 2663 – C 2674 – C 2675 – C 2676 – C 2677 – C 2678 – C 2684

Lieu « LA MUSCADE »

E 1637 – E 1638 – E1639 – E 1640 – E 1641 – E 1642 – E1643 – E 1661 – D 2344

ainsi qu'à des propriétaires privés pour la pratique du vol libre.

Il donne lecture d'une proposition de convention avec la Fédération Française du Vol Libre définissant les modalités, responsabilités, assurances concernant cet usage.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve les propositions sus-indiquées et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée avec Monsieur le Président de la Fédération Française de Vol Libre et les propriétaires concernés.

VII – Révision POS Communes limitrophes :

➤ Révision Générale POS Colombiers :

Monsieur le Maire informe que la Commune de Colombiers a lancé une révision générale de son POS

➤ Révision Simplifiée POS Nissan lez Ensérune pour création d'un centre d'affaire :

Monsieur le Maire informe que la Commune de Nissan lez Ensérune a lancé une révision simplifiée de son POS.

VIII – Indemnisation des travaux supplémentaires – Consultations électorales :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer les indemnités des travaux supplémentaires effectués à l'occasion des consultations électorales.

Il propose d'attribuer aux agents relevant des IHTS, le montant des heures supplémentaires réellement effectuées dans la limite de 25 heures mensuelles et l'IFTS à l'attaché territorial.

L'IFTS est calculée selon la double limite suivante :

↳ dans la limite d'un crédit global obtenu en multipliant la valeur maximum de l'indemnité forfaitaire mensuelle pour travaux supplémentaires des attachés territoriaux par le nombre de bénéficiaire remplissant les conditions d'octroi de ladite indemnité,

↳ dans la limite d'une somme individuelle ne devant pas dépasser ¼ de l'indemnité annuelle maximum des attachés territoriaux. Soit un choix de coefficient de 3 multiplicateur du taux moyen mensuel de l'IFTS,

Le Conseil décide, à l'unanimité des présents + 4 procurations, d'octroyer les indemnités pour travaux supplémentaires à l'occasion des consultations électorales pour chacun des scrutins selon les propositions ci-dessus énoncées.

IX – Achat complément de scène :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu d'acquérir un complément de scène, comme envisagé lors de l'achat de la scène de base en 2008.

Le montant de ce complément qui permettra d'augmenter la surface utile de 20 m² est de 5 061.70 € HT.

Le Conseil approuve l'achat de complément de scène ci-dessus présenté et dit que la somme sera prélevée au c/ 2188-151 du BP 2009 de la Commune.

Vote : *Pour : 17 + 4 procurations* *Contre : 0* *Abstention : 0*

X – Participation Achat Barnum – Commune de Nissan lez Ensérune :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Mairie de Nissan lez Ensérune avait prêté un barnum pour une animation organisée par la Commune de Lespignan. Lors de cette manifestation, des vents violents ont endommagé ce barnum au point de le rendre inutilisable.

Le Commune de Nissan a donc été obligée de réinvestir sur une nouveau barnum d'un montant TTC de 3 408.60 €.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil de participer à cet achat à hauteur de 1 000 €.

Le Conseil, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

Dit que cette somme sera prélevée sur le C/ 678 – Divers du BP 2009.

Vote : *Pour : 17 + 4 procurations* *Contre : 0* *Abstention : 0*

XI – Etude extension Bibliothèque et réhabilitation Salle Polyvalente et Services Techniques :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de procéder à l'étude de l'extension de la bibliothèque et la réhabilitation de la Salle Polyvalente et Services Techniques.

Il faudrait désigner un cabinet d'architecte pour ces études et la maîtrise d'œuvre des projets.

Il propose de retenir Monsieur ROUQUETTE Christian, Architecte à Thézan les Béziers qui a fait les offres suivantes pour la réalisation des études préalables :

- Bibliothèque : 1 800 € HT
- Salle Polyvalente/Services Techniques : 6 750 € HT

Le Conseil, approuve la proposition sus-indiquée et autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur ROUQUETTE Christian les conventions d'honoraires correspondantes.

Vote : *Pour : 17 + 4 procurations* *Contre : 0* *Abstention : 0*

XII – Réfection de chaussées 08/09 – 2me tranche – Création parking Buissonnets et allée piétonne du mini-stade :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de lancer la procédure adaptée de marché public concernant le projet de réfection de chaussées 2008-2009 (2me Tranche) prévu au programme de voirie communale du BP 2009.

Il présente le dossier sous la forme d'un marché négocié dont le montant de l'estimation est de 124 180 € HT pour la création de parking aux Buissonnets et allée piétonne du mini stade.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le lancement des travaux ci-dessus évoqués et charge Monsieur le Maire de procéder à la mise en concurrence après obtention des aides financières sollicitées.

XIII – Réaménagement de la Place de la Poste :

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y aurait lieu de lancer la procédure adaptée de marché public concernant le projet de réaménagement de la Place de la Poste prévu au programme de voirie communale du BP 2009.

Il présente le dossier sous la forme d'un marché négocié dont le montant de l'estimation est de 155 000 € HT pour la base et 164 000 € HT avec option.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve le lancement des travaux ci-dessus évoqués et charge Monsieur le Maire de procéder à la mise en concurrence après l'obtention des aides financières sollicitées.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de solliciter le Président du Conseil Général et du Conseil Régional pour une aide financière aussi élevée que possible dans le cadre d'un programme de création de parking et mise en valeur du cœur du ville regroupant les projets de création de parking aux buissonnets, création d'une allée piétonne au mini-stade et réaménagement de la Place de la Poste.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve la proposition de Monsieur le Maire.

XIV – Raccordement du Système d'Arrosage au Forage d'Eau Brute du Stade :

Monsieur le Maire rappelle la consultation des entreprises réalisée pour le dossier de raccordement du système d'arrosage au forage d'eau brute et présente l'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres compétente réunie en date du 18/06/2009.

La C.A.O. propose de retenir l'entreprise mieux-disante se trouvant également être la moins disante :

BRAULT TP : 24 319.00 € HT – 29 085.52 € TTC

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 4 procurations, approuve la proposition retenue par la C.A.O. du 18/06/2009, dit que l'entreprise BRAULT TP est retenue pour les travaux de raccordement du système d'arrosage au forage d'eau brute pour un montant de 24 319.00 € HT et charge Monsieur le Maire de signer les marchés avec l'entreprise retenue ainsi que toutes pièces utiles à la réalisation du projet.

XV – Restauration Collective – Mise en Concurrence Prestataire :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de lancer la procédure de mise en concurrence pour la fourniture de repas dans le cadre de la restauration scolaire – parascolaire – portage repas à domicile, l'actuel contrat arrivant à échéance.

Le Conseil, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, approuve le contenu du marché présenté et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence pour la fourniture des repas scolaires, para-scolaires et portage à domicile.

Vote : Pour : 17 + 4 procurations Contre : 0 Abstention : 0

XVI – Subvention Comité de Jumelage :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la venue de la délégation de Chastre (Ville jumelée avec Lespignan) en juillet 2009.

Monsieur le Maire propose de verser au Comité de Jumelage une subvention de 4 000 € pour les aider à financer les frais occasionnés par ces festivités ainsi que les avances et réservations aux diverses activités et visites prévues dans le cadre des manifestations du jumelage.

Les participants belges remboursent une fois sur place les dépenses avancées pour leurs activités.

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents + 4 procurations de verser une subvention de 4 000 € pour aider à financer les festivités et l'avance des réservations et visites organisées dans le cadre du jumelage.

Le Comité de Jumelage, à l'issue de la visite reversera à la Commune les remboursements des participants belges.

Dit que la somme sera prélevée au C/ 6574830 du BP 2009.

XVII – Contrat Edition Plan de Ville :

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une proposition d'édition publicitaire du Plan de Ville de notre commune de la Société PVI – Editions de Sigean (11).

Il s'agit de l'édition de 2500 exemplaires du Plan de Ville de Lespignan sur photographie aérienne financée par la participation publicitaire d'annonceurs à raison de 40 % maximum de la surface totale d'édition.

Ce contrat définit les conditions de prospection publicitaire, de fabrication, mise en page, périodicité.

Le Conseil, approuve la proposition d'édition du Plan de Ville ci-dessus présentée et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant valable pour une parution d'une durée de 2 ans, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder 3 renouvellements.

Vote : Pour à l'unanimité des présents + 4 procurations

XVIII – BP 2009 – Budget Eau et Assainissement – DM n° 1 :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de modifier certaines imputations budgétaires de certains chapitres du budget Eau et Assainissement 2009 de la Commune au niveau de la répartition par programme d'investissement pour permettre une régularisation budgétaire.

Il propose le transfert suivant :

Section d'investissement :

- Dépenses :

231	- Immobilisations corporelles en cours	- 500.00 €
2111	- Terrains nus	+ 500.00 €
Ne modifiant pas le total de la section d'investissement		

Le Conseil, approuve, par 21 voix pour dont 4 procurations, 0 voix contre et 0 voix d'abstention, la modification budgétaire du programme ci-dessus présentée.

QUESTIONS DIVERSES

- Demande subvention pour chapelle Saint Pierre. Le Conseil Général n'étudiera le dossier qu'après attribution de la DRAC.
- Devis THD pour réseau EP – Jardins Séléna – 5 636.08 € HT
- Terrains des consorts CASTET (autour Moulin) ⇒ nécessité de faire une offre
- Une Gendarmerie serait prochainement créée à Nissan lez Ensérune dont nous dépendrions
- Révision Simplifiée du POS pour ZAE Viargues ⇒ Enquête Publique à compter du 07/07 pour un mois
- Infos sur le Réseau Assistantes Maternelles (RAM) et le Revenu Solidarité Active (RSA)
- Domitienne : mise en place de la collecte DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) en partenariat avec pharmacies
- Réunion publique collecte tri sélectif le Vendredi 12/06/2009 et du Plan Communal de Sauvegarde le Mardi 23/06/2009
- Programme Animations communales Juillet + Jumelage
- Concours Villages Fleuris visite le 22/07/2009
- Amis de Lespignan ⇒ Copie courrier envoyé à Monsieur Jean VINCENT ne se déclarant pas solidaires de tous les propos contenus dans le tract.
- Samedi 27/07/09 à 11 h – Salle Polyvalente ⇒ Exposition collectionneurs Lespignanais
- GAAL – AG Vendredi 26/06/2009 – 18 H 30 – Salle du Peuple
⇒ Gala de bienfaisance le 12/07/2009 à 21 h – Place des Ecoles
- Travaux Chemin de Lignon en cours
- Réunion CES Sérignan le 29/06/2009 à 18 h 30
- Domitienne : le CG a donné la gestion du Port du Chichoulet à la Domitienne
⇒ Appellation : « Port de Vendres en Domitienne »
- Inauguration Halle aux sports CES Vendres – Vendredi 26/06/2009 à 16 h et station Epuration de Vendres le Vendredi 26/06/2009 à 17 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.